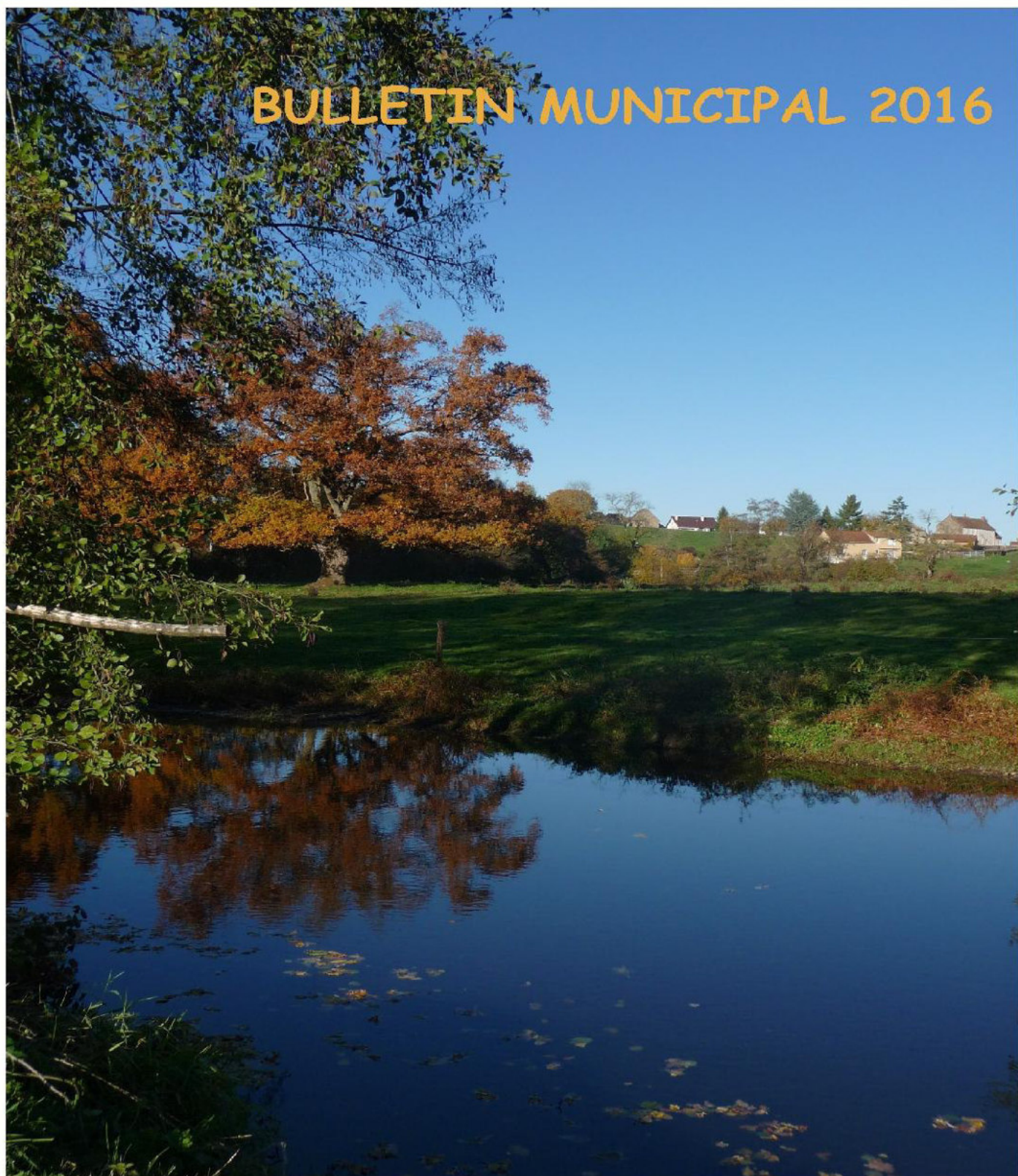


BULLETIN MUNICIPAL 2016



Saint Vincent-Bragny N° 27

Sommaire



Le mot du Maire – Secrétariat
Bloc-Notes
Artisans - Commerçants
Etat Civil
Nouveaux Habitants - Départ en Retraite
Budget Principal
Budget Assainissement
Associations
Les 40 ans de l'ASSVB
Communauté de Communes du Grand Charolais
Prévention Santé Seniors
D'hier et d'aujourd'hui
Groupe Scolaire
Travaux
Matériel - Voirie
Vie de la Commune
Tarifs de la Salle des Fêtes de la Canillotte
Calendrier des Manifestations
ADMR
Réseau Santé
Recensement Citoyens

Permanences en Mairie

Jacky Comte	Maire	Tél : 03 85 70 40 69	Vendredi de 10h30 à 12h
Pascale Dupont	1ère Adjointe	Tél : 03 85 70 45 52	Mercredi de 10h30 à 12h
Gilles Desbrosses	2ème Adjoint	Tél : 03 85 70 40 25	Lundi de 10h30 à 12h
Anne Marie Tillier	3ème Adjointe	Tél : 06 78 56 63 00	Mardi de 10h30 à 12h
Jean Marc Pessin	4ème Adjoint	Tél : 03 85 81 63 22	Jeudi de 18h à 19h

Permanence du Maire et de ses adjoints : Samedi de 10h30 à 12h

Le mot du Maire

La crainte des attentats et la conjoncture économique pourraient nous inciter à céder à un certain fatalisme. Au contraire, contre vents et marées, il faut tenter de faire face. Dans la limite du raisonnable, il nous faut continuer à investir et à entreprendre. L'année 2016 aura donc été jalonnée par divers investissements et initiatives.

La rénovation des deux logements au bourg de Bragny est pratiquement terminée et le second appartement sera bientôt ouvert à la location.

L'Espace Communal (ancienne épicerie et ancien bureau de Poste) accueille désormais les associations (pour leurs réunions) et les enfants (catéchisme, activités périscolaires, Relais Assistantes Maternelles). Il reste à mettre en place les barrières de sécurité et la signalisation pour une circulation alternée qui permettra de limiter la vitesse des véhicules.

En ce qui concerne le groupe scolaire, nous avons procédé au remplacement de menuiseries extérieures dans l'ancien bâtiment. L'équipement informatique a été complété par l'acquisition de 2 vidéoprojecteurs interactifs et de 6 ordinateurs portables.

Sont également sur les rails, le Schéma Directeur d'Assainissement (avec le concours d'un bureau d'études) et la signalétique qui permettra de dénommer les voies et de numérotter les habitations, ce qui facilitera la tâche de certains services indispensables (Urgences, livraisons ...)

L'année 2017 devrait être consacrée au lancement d'autres projets : aménagement de la traversée du bourg de Bragny, acquisition de terrain pour la construction d'appartements à destination des personnes âgées valides.

Depuis le 1^{er} janvier, St Vincent-Bragny fait partie de la nouvelle Communauté de Communes du Grand Charolais qui rassemble 44 communes pour 40 000 habitants.

Je formule des vœux pour que 2017 soit source de de solidarité et de réconfort envers les plus démunis. Que cette année nouvelle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Jacky COMTE



Secrétariat

Tél : 03 85 70 40 82

Courriel : mairie.saintvincentbragny@wanadoo.fr

Secrétaires : Audrey DESCHAMPS, Virginie PUCET

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Mercredi

9h à 12h

Jeudi

16h à 19h

Vendredi

13h30 à 16h30

Agence Postale Communale

Tél : 03 85 81 13 78

Horaires d'ouverture identiques à ceux de la mairie



Bloc-Notes

Salle de la Canillotte : Tél : 03 85 70 43 33
Responsable de la location : Pascale DUPONT Tél : 03 85 70 45 52 – 06 87 70 51 82

Stade Municipal « Le Devant » : Tél : 03 85 70 40 48

Groupe Scolaire : E-mail : ecole-st-vincent-bragny@wanadoo.fr Tél : 03 85 70 40 63

Maison Paroissiale : 30 Rue Desrichard 71600 Paray le Monial Tél : 03 85 81 05 84
Messe dominicale le dimanche à 11 H 00 : Eglise St Martin du 1er mai au 31 octobre
Eglise St Vincent du 1er novembre au 30 avril

SAUR (eau) : Hautefond Tél : 03 85 88 76 76

ERDF : Sécurité / Dépannage Tél : 09 72 67 50 71

Sous-Préfecture : [accueil sur rendez-vous](#) Tél : 03 85 88 02 50

Trésorerie de Perrecy – Palinges : Tél : 03 85 79 32 62

Renseignements administratifs : Tél : 39 39

Assistante sociale : Mme Marie-Dominique BAGUE Tél : 03 85 24 28 30
Permanences : [13 Avenue Furtin 71120 CHAROLLES ou PALINGES](#)

Aide Ménagère personnes âgées :

DOMISOL MONTCEAU LES MINES Tél : 03 85 67 39 53
Responsable secteur : Mme Florence MARMORAT e-mail : florence.marmorat@domisol.asso.fr

ADMR : (Aide à Domicile en Milieu Rural) Tél : 03 85 70 92 07
Place 31 Août 1944, 71600 SAINT YAN

APA : (Allocation Personnalisée d'Autonomie) Tél : 0 810 010 071
Conseil Général – Antenne APA 71 de Charolles, 8 Place Charles le Téméraire
71120 CHAROLLES Tél : 03 85 88 05 70

ASSAD : (Association des Services à domicile)
Place de la Visitation, BP 4, 71601 PARAY LE MONIAL Tél : 03 85 81 01 32
Permanences : [du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30 à Paray le Monial](#)

SSIAD : Service de soins à domicile Tél : 03 85 81 06 12
Permanences : [du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H](#)
14 Route de St-Vincent, 71600 PARAY LE MONIAL

AIEC : (Association Intermédiaire pour l'Emploi des Chômeurs) Tél : 03 85 88 82 83
Permanences : [du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 18 H](#)
5 Avenue Charles de Gaulle 71600 PARAY LE MONIAL

ADPA : (Association pour la Défense et la Protection des Animaux) Tél : 03 85 85 31 45
Route de Rigny 71130 GUEUGNON
Permanences : [du lundi au samedi de 9 H à 12 H](#)



<u>SOS Enfance Maltraitée</u> :	Tél : 119
<u>SOS Femmes battues</u> :	Tél : 3919
<u>Harcèlements</u> :	Tél : 3020
<u>Police</u> :	Tél : 17
<u>Pompiers</u> :	Tél : 18
<u>SAMU</u> :	Tél : 15
<u>N° Européen de secours</u> :	Tél : 112
<u>SAMU SOCIAL (Secours Sans Abris)</u> :	Tél : 115



ADC – André DESCOMBES « Champeaux » Constructions (SARL) - Menuiserie–Charpente-Couverture

Gilles DESBROSSES « La Tuilerie » Chauffage-Plomberie-Sanitaire-Dépannage et entretien chaudières

Alain MARTIN « Le Bourg » Electricité-Chauffage

COLOR CELINE - Céline DESCHAMPS « Les Trois Fontaines » Coiffure Mixte à Domicile

Anne-Marie CHEVALIER « Vesvres » Pension pour chiens

SARL SAMOF « Champeaux » Exploitation de carrières

SARL QUATAM – Frédéric MERMOZ « Les Buissons » Entretien et conseil matériel informatique

LA MIELLERIE DU PAYS CHAROLAIS – Pierre BELTRAMO « L'Heuretière » Miel, confiture, pain d'épices...

ELEVAGE DU DOMAINE DU ROI RICHARD - Jean-Paul PAYS « Usigny » Elevage de Bouviers Bernois – Pension

J.L.LOISIRS - J-L MARTIN « Le Bas de Chevagny » Achat, vente véhicules de loisirs, pose accessoires et réparation

Gilles DESGRANGES « Chaume de Bord » Entreprise de battage, travaux agricoles et divers

AGM Peinture - Yves DAVIOT « Les Gaudets Sud » Plâtrerie-Peinture

Bruno FRAGNY TAXI « La Grand'Rue » Transport malades assis, tous déplacements, toutes distances

Daniel PELLENARD « Le Devant » Tous travaux de terrassement, vente bois : chauffage, pieux acacia

BATIRENOVE « La Grande Brosse » Entreprise de peinture

LES MINIS SABOTS – Géraldine MOREIRA «Le Vernaussier » Location de poneys

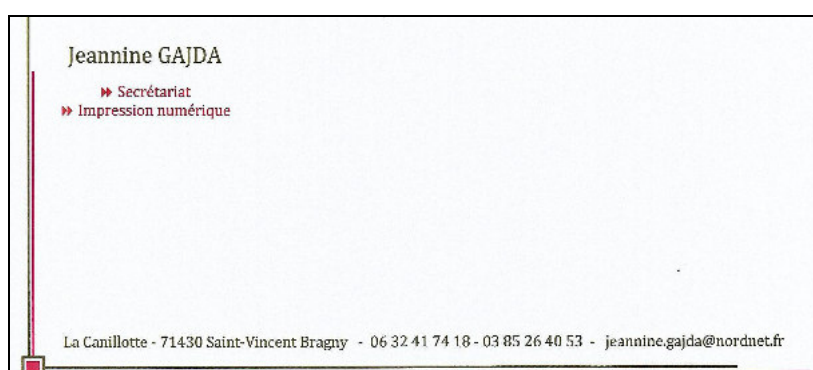
MATHIEU-CHEVALIER (GAEC) « Champeaux » Fromage de chèvre CHAROLAIS AOC fermier au lait cru et entier

FERME DE BELLEVUE – Colette & Michel COGNARD « Champeaux nord » Volailles fermières, fromage de chèvre

LA CHAROLLAISE DE L'HEURTIÈRE- GAEC BLONDEAU « L'Heuretière » Vente directe à la ferme : bœuf

« LE FOURNIL DE L'OUDRACHE » « Le Bourg » Boulangerie

Nouvelles activités



Etat civil



Naissances

8 février
16 mai

Méloé MICHEL, chez Ludivine DUCERT et Christophe MICHEL, Boulay
Timoty DENIZEAUD, chez Soazic DESSOLIN et Romain DENIZEAUD, Chevagny

28 août

Gaspard Louis Loïc PERROT, chez Julie et Adrien PERROT, Les Chevanettes

29 septembre

Clément THOURAULT, chez Amélie DELORME et Armel THOURAULT, Le Bourg

29 décembre

Thibault Orlando RAMEAU, chez Aurélie THOMAS et Xavier RAMEAU, Le Champ Breton

Mariages

6 mai

Bénédicte Marie Simone Madeleine DROUIN et Charles Pierre Joseph JOLLES

9 juillet

Mallory BILLAUD et Nicolas PELLENNARD

23 juillet

Laura MORLOT et Jocelyn Alain DEVILLARD



Décès



20 mars

Edmond CHEVALIER

17 avril

Jeanne Claudia PLUCHAUD, née PERCHE

30 mai

Yvette Marie DESGRANGES, née MOIROD

19 juin

Marie-Antoinette BILLAUD, née JOURNET

20 août

Jean Marcel BONNOT

12 septembre

Louis Jean Marie DESBOIS

30 novembre

André Mathieu PELLENNARD

26 décembre

Nicolas Raymond BILLAUD

Inhumations au cimetière de Bragny

17 septembre

Mireille VAUCLIN née DESSOLAIN

12 octobre

Marie-Thérèse PROVOST née BALLIGAND

Nouveaux Habitants

Anne MENTEUR, Manon et Roman, Le Chevanet

Virginie DUVIGNEAU et Loïc BOUCHOT, Les Places de Vesvres

Justine REYNIER et Vivien MUSIK, Chevagny

Romain JONDOT, Le Bourg

Chantal FREALDO et Dominique DUMONT, Le Bourg

Jean François JACQUET et Samuel BOURGEOIS, La Maladière

Sandra et Nicolas BOISSON, Timéo, Le Champ de la Croix

Esther et Xavier BORNER, Paul-Marie, La Verchère

Karen GERACE et Jérémy LHENRY, La Maladière

Départ en retraite



Le 1er avril 2016, Gilles Desgranges a fait valoir ses droits à la retraite après 28 ans de service.

Embauché comme agent technique, il a succédé à M. Champhly, notre ancien garde champêtre et c'est tout naturellement qu'il en assurait la fonction.

A l'occasion des vœux du personnel communal, M. le Maire, Jacky Comte et son prédécesseur Paul Pluchaud ont retracé la carrière de Gilles et lui ont remis les traditionnels cadeaux d'adieu.

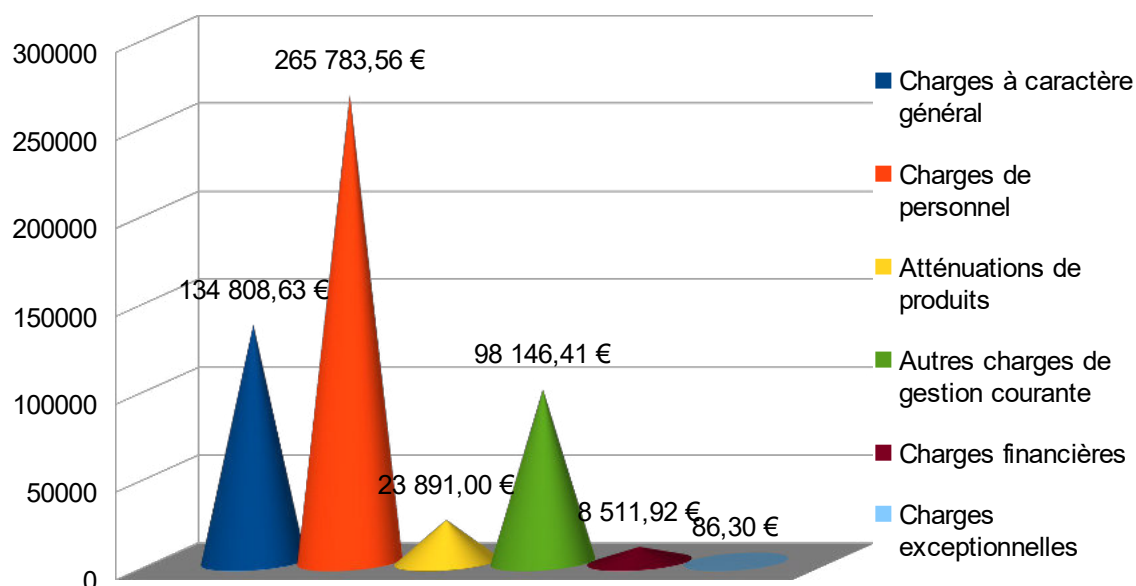
Le nouvel agent technique, Fabrice Garruchet, n'est pas un inconnu puisqu'il assure cette fonction depuis le 14 mai 2014.



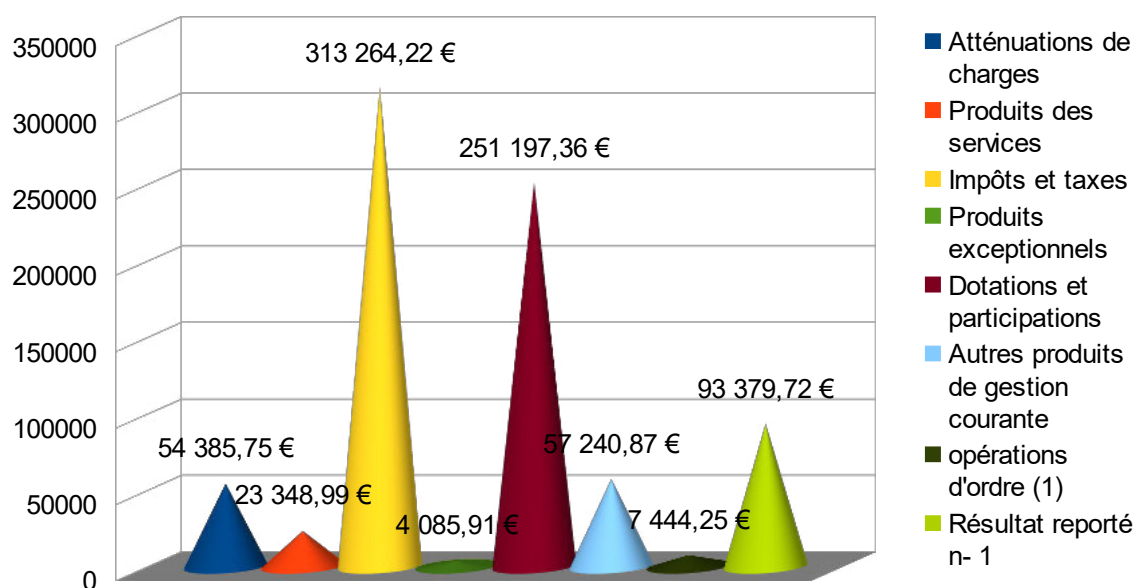
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET PRINCIPAL – FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 531 227,82 €



RECETTES : 804 347,01 €

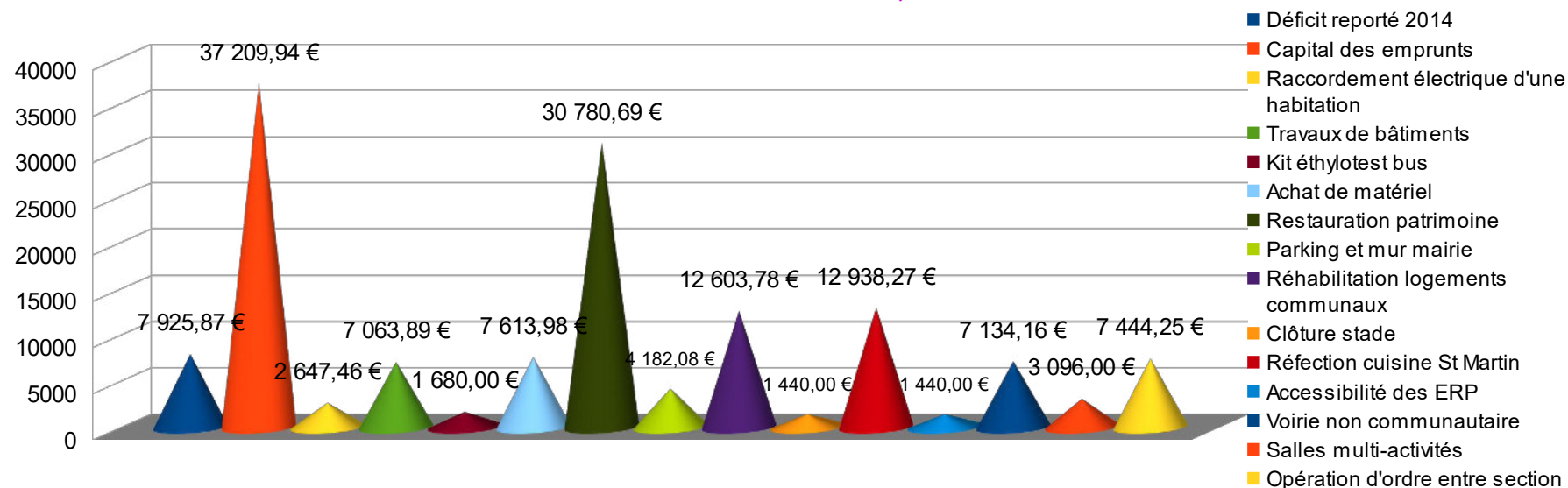


EXCEDENT D'EXPLOITATION 2015 : 273 119,19 €

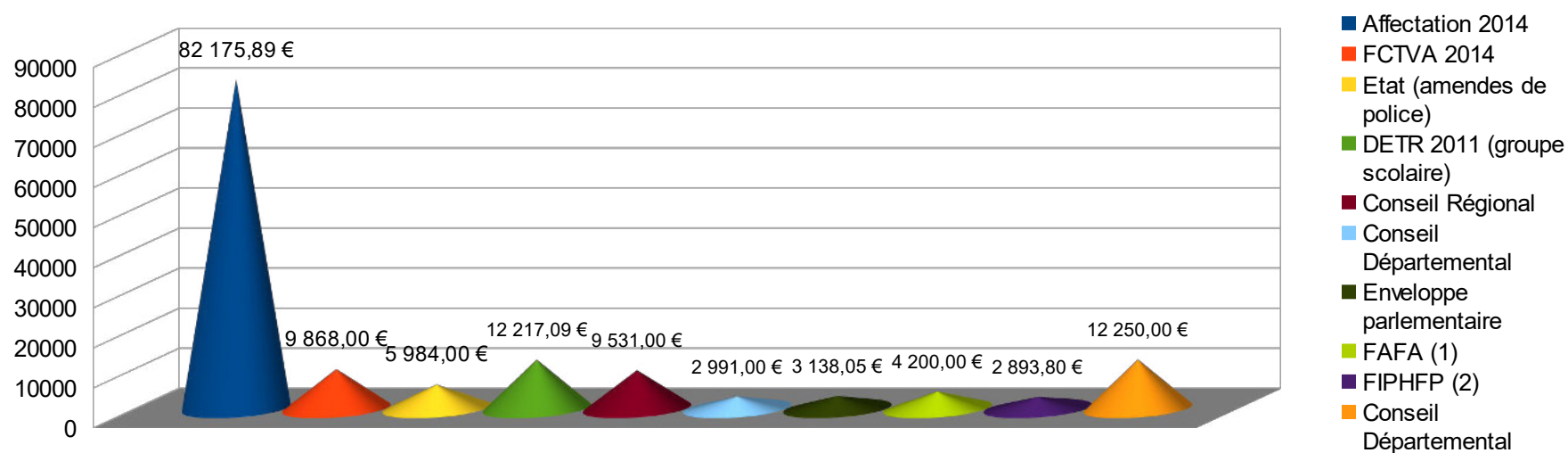
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET PRINCIPAL – INVESTISSEMENTS

DEPENSES : 145 200, 38 €



RECETTES : 145 248, 83 €



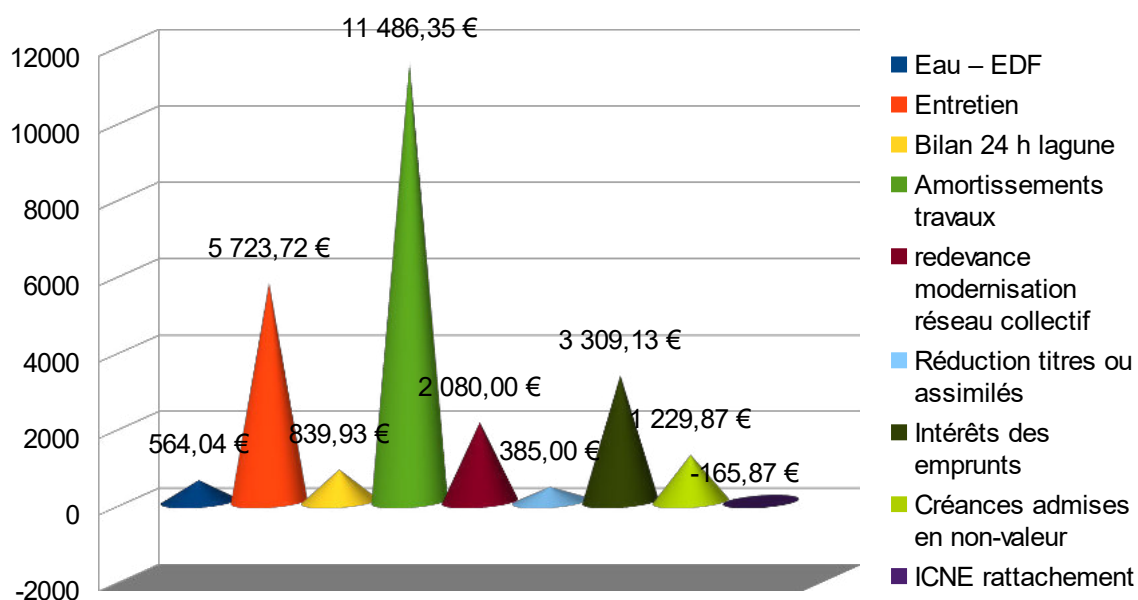
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2015 : 48,45 €

(1) FAFA = Fonds d'Aide au Football Amateur – (2) Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

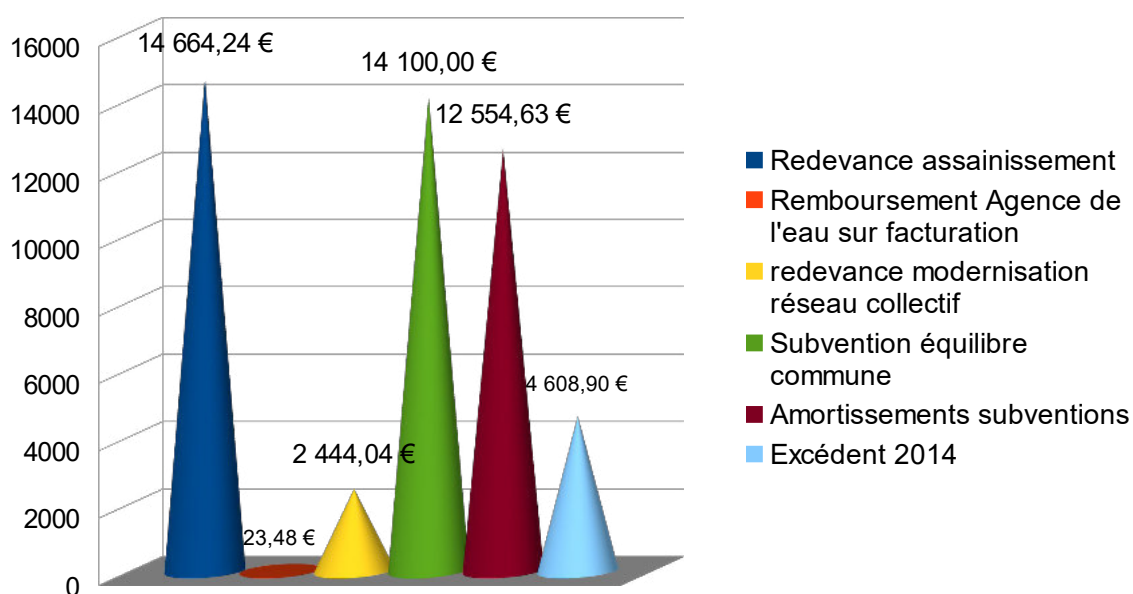
Compte ADMINISTRATIF 2015

Budget assainissement – Exploitation

Dépenses : 25 452,17 €



Recettes : 48 395,29 €

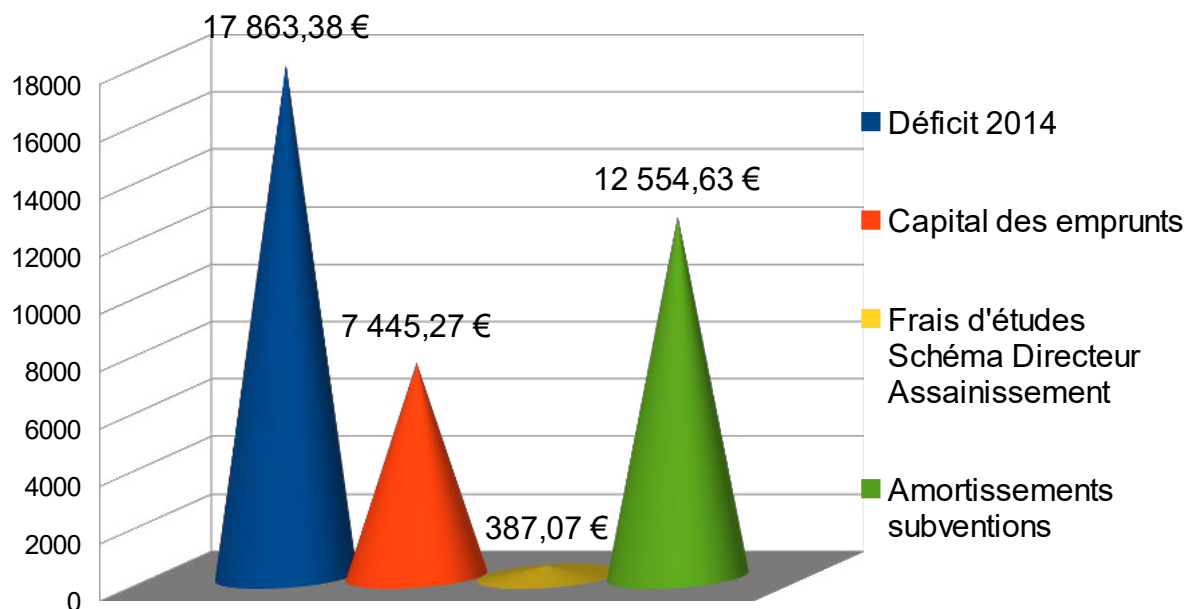


Excédent d'Exploitation 2015 : 22 943,12 €

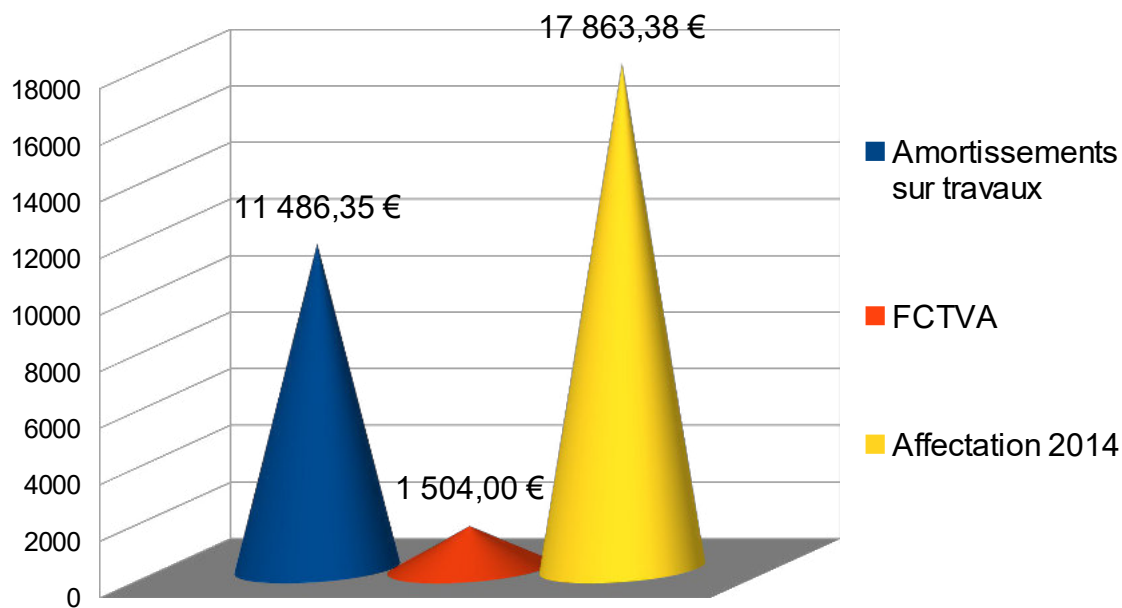
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET ASSAINISSEMENT – INVESTISSEMENTS

DEPENSES : 38 250 ,35 €



RECETTES : 30 853,73 €



DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2015 : 7 396,62 €

Associations

ABAEL : Mme Valérie FAYOL « Chevagny » 03 85 88 87 70

AMICALE DES ANCIENS CYCLISTES : M. Michel BOUTON « La Maladière » 03 85 70 42 61

A.S.S.V.B. : M. Martial BILLAUD « 53, rue des Varennes » Neuzy 71160 DIGOIN
06 47 94 50 82

CANTINE SCOLAIRE : Mme Laurence GIVRY « Chevagny » 03 85 88 89 53

CLUB «CHENE DU LOUP» : M. Jean GUINGAND «11 Rue des Lilas» 71600 Paray le Monial
03 85 70 40 76

COLIS DES AINES : Mme Gisèle BILLAUD « Chevagny » 03 85 81 43 78

COMITE DES FETES : M. Olivier PELLENDARD « Les Trois Fontaines » 03 85 70 47 41

CONSCRITS CLASSE 2019 : M. Teddy MICHEL « Les Prouzes » 03 85 70 45 27

F.N.A.C.A. : M. Marcel PROST « 48 Rue de la Crépière » 71600 Paray le Monial 03 85 81 39 71

HISTOIRE ET PATRIMOINE : M. Gérard BERNIGAUD « La Tuilerie » 03 85 70 43 07

INTERSOCIETES : M. Fabrice CARRE « Le Champ de la Croix » 03 85 70 41 22

LE SOURIRE DE LOUIS : M. Hakim BOUDJADJA « Le Champ Breton » 03 85 88 89 31
ou 06 13 81 55 74

LES AFFRANCHIS D'ORPHEE : Mme Claudie BARBIER « Champeaux » 03 85 84 69 14

SECOURISTES : M. Daniel PELLENDARD « Le Devant » 03 85 70 42 54

SOCIETE DE PECHE : M. Bernard KUDLINSKI « Chadzeau » 71420 Oudry 03 85 70 26 44

TRICARIA JACOBI (Théâtre) : M. Bastien DESBROSSES « La Tuilerie » 06 48 98 90 01



40 ANS de l'ASSVB

Automne-hiver 1975 : à l'initiative de quelques mordus de course à pied, les jeunes du village se retrouvent les samedis après-midi au Prieuré, les uns partant fouler les sous-bois du Carterand ou du Vernaussier, les plus calmes restant au premier étage du bâtiment communal pour s'affronter autour des deux tables de ping-pong construites pour l'occasion et hissées par les fenêtres...

C'était le début de la longue histoire écrite par l'Association Sportive de St Vincent-Bragny.

Tout naturellement, un bureau voyait le jour en mai 1976, avec à sa tête Francis Bague, commerçant au village, qui en plus de ses toiles cirées allait devoir, huit années durant, s'occuper de la destinée sportive de notre commune !

La section foot prit alors son essor et parallèlement, de nombreuses activités ou manifestations rythmèrent les saisons : cross, concours de cartes, bals « sous parquet », sorties à la neige ou au Pal, rallyes-vélo, arbres de Noël, méchouis, tournois de foot ou de ping-pong, ...

Gilles Barbier, Christian Billaud, Noël Billaud, Michel Goutheraud, Kevin Delorme, Martial Billaud se succédèrent ensuite à la présidence de l'Association Sportive et la firent évoluer en partenariat avec les municipalités successives de Maurice Nugues, Paul Pluchaud puis Jacky Comte. Les sections gym et basket féminines furent lancées en 1983, le tennis en 1989, plus récemment la danse et la zumba. Nombreux furent les bénévoles, entraîneurs, responsables, membres du bureau qui ont œuvré pour l'AS. Certains nous ont quitté, parfois trop rapidement. Le 2 juillet

dernier pour les 40 ans de l'association, ceux-ci étaient dans les mémoires et les pensées des anciens responsables présents.

Le stade du Devant, baptisé à cette occasion « Stade Francis Bague » est un véritable lieu de vie pour la jeunesse du village qui aime s'y rencontrer. Ce jour-là, il était particulièrement en fête avec les animations organisées par le bureau de l'ASSVB : initiation au tennis de table, au foot ou au basket,



structures gonflables et mini-quad sans compter les rencontres de foot intergénérationnelles et l'époustouflante démonstration de la section Zumba en fin d'après-midi !



Etaient présents le soir autour de Jacky Comte : Gérald Gordat conseiller régional, Pierre Berthier conseiller départemental et maire de Charolles, Noël Pallot président de la communauté de communes du Charolais ainsi que Daniel Therville maire de Vitry en Charollais. Le monde du football était lui aussi bien représenté avec le président du district Philippe Guyot de Caila, Michel Degrange vice-président délégué ainsi que Antonio Sansanese représentant l'amicale des éducateurs.



Au fil de leurs discours, les intervenants ne furent pas avares de compliments vis-à-vis de tous ceux qui ont contribué à la création et au développement de l'Association.

Autour d'un joyeux repas champêtre, ce soir-là, nombreux furent les anciens à se retrouver et se souvenir du stade des Sauvages, des douches improvisées, du bus et du garage en bois tenant lieu de vestiaires, à se remémorer la construction bénévole des vestiaires en 1981, la pose du drainage, de la main courante et de la tribune.

Les plus jeunes qui président actuellement aux destinées de l'Association étaient à cette époque tout juste nés !

Leur grand mérite est d'avoir su emboîter le pas de leurs aînés. Comme ils l'ont démontré en effectuant bénévolement les dernières installations de mise aux normes du stade, eux non plus ne comptent pas leur temps et leurs efforts pour que vive l'Association Sportive de St Vincent-Bragny.

DECHETTERIE

La déchetterie de Palinges est ouverte :

Lundi et mercredi de 13h30 à 18h.

Vendredi 8h30 à 12h – 13h30 à 18h. Samedi de 8h30 à 12h.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 vous pouvez désormais vous rendre à la déchetterie de Paray le Monial sans aucune démarche au préalable.

La déchetterie de Paray le Monial est ouverte :

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

Ouverte le dimanche de 9h à 12h

Fermée le mardi et les jours fériés.

Du 1^{er} novembre au 28 février :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverte le dimanche de 9h à 12h.

Fermée le mardi et les jours fériés.

HALTE GARDERIE

La halte-garderie « Les Lutins » se situe rue de Gévelard 71430 Palinges, elle est fréquentée par les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Elle est ouverte le mardi et le jeudi de 8h15 à 18h.

Lisa FILIPEK (Educatrice Jeunes Enfants) reçoit les assistantes maternelles et les familles à l'Espace Communal à St Vincent-Bragny les mercredis de 9h à 11h30



Les mercredis après-midi une navette gratuite est mise en place pour les enfants à destination du Centre de Loisirs de Charolles

LUDOTHEQUE



Vous pouvez toujours emprunter des jeux à la Mairie de St-Vincent-Bragny les jeudis de 16h à 19h.

OPAH

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat : Une permanence a lieu à la Mairie de Palinges le deuxième vendredi de chaque mois.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce service s'adresse aux personnes de 65 ans et plus, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi, sans permis ou sans moyen de transport. Des tickets sont en vente à la Mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 St Vincent-Bragny fait partie de la nouvelle Communauté de Communes du Grand Charolais qui rassemble 44 communes pour 40 000 habitants.

ALIMENTATION



Durant onze séances, Marine Dard, l'animatrice de la Mutualité française de Bourgogne a donné des notions de nutrition et d'équilibre alimentaire tout en rappelant les fonctions des organes de digestion, les modifications corporelles liées à l'âge, les besoins spécifiques des seniors concernant l'alimentation et la santé bucco-dentaire.



Cette formation se fait en collaboration avec la communauté de communes du Charolais, la MSA Bourgogne et la CARSAT Bourgogne-Franche Comté.

EQUILIBRE



Anaïs Vandewinckel animatrice à la Mutualité Française de Bourgogne Franche-Comté est venue le 15 décembre présenter l'atelier « Equilibre ».

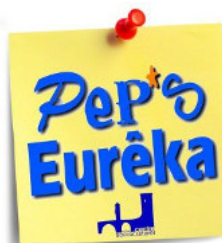
Prévenir les chutes et se relever en toute confiance.
Diminuer l'impact psychologique de la chute.
Stimuler et maintenir vos fonctions d'équilibration.

Cet atelier « Equilibre » débutera le jeudi 26 janvier pour 10 séances. 18 personnes sont déjà inscrites. Pour tous renseignements s'adresser à Pascale DUPONT 06 87 70 51 82

LA MEMOIRE

Donner du Pep's à ses neurones et à sa vie

Un atelier Mémoire sera programmé pour le 2^{ème} semestre 2017



D' hier et d' aujourd' hui



Groupe Scolaire Maurice Nagues

L'effectif à la rentrée scolaire 2016/2017 est de 129 élèves dont la répartition figure dans le tableau suivant :

Classes	Effectifs	Enseignants
PS/MS	21	Mme CHAPOT
MS/GS	22	Mme DEVILLARD
CP	19	Mme SILLA
CE1/CE2	22	Mme FURTIN
CE2/CM1	21	Mme RAMEAU
CM1/CM2	24	M. NOWAKOWSKA

De nouvelles mesures de sécurité imposées par le gouvernement et l'inspecteur de l'éducation nationale de Charolles sont en cours de mise en place.

Les jours et les horaires d'enseignement, les horaires de la garderie et des activités périscolaires restent inchangés.

Au cours de l'année 2016, les enfants ont pu participer à un certain nombre d'activités périscolaires.

Outre l'escrime et un atelier multimédia déjà pratiqués l'année précédente, les enfants ont pu découvrir :

les boules lyonnaises



la calligraphie

des activités autour du Sport et de la nature

le tir à l'arc



des activités manuelles (Mini Crayons et Préparons Noël)



Un atelier détente et jeux a été mis en place pour les PS-MS

Les élèves de CM1/CM2 ont participé, pendant 5 jours, à un séjour de ski à Praz sur Arly en mars avec l'école de Vitry en Charolais.

Les élèves de maternelle grande section sont allés à Collonge la Madeleine pendant 3 jours.

Ces activités ont été financées par la Coopérative scolaire, l'ABAEL, les subventions versées par des associations communales, avec une participation des familles.



L'ABAEL (Association Bragnyvincentaise des Amis de l'Ecole Laïque) organise et finance des activités pour les élèves.

Au cours de l'année 2015 :

- Carnaval des JO



avec boum des enfants et repas le soir le 2 avril.

- Diverti Parc et Activités sportives au stade pendant les vacances de Printemps.



- Spectacle de Noël offert à tous les enfants et achat des cadeaux pour le passage du Père Noël dans les classes.

Les repas servis lors du carnaval, la participation à la fête des écoles en juin, à la marche de l'Intersociété en août et la vente de sapins début décembre permettent aussi de reverser une somme non négligeable pour les projets de l'école.

Travaux

Locaux associatifs



Travaux réalisés par les entreprises suivantes :

Gros œuvre : SARL AM ALVES : 5 268,37 € TTC
Menuiserie bois : SARL LAPANDRY : 15 498 € TTC
Plâtrerie Peinture : SARL TRADI FACAD : 19 647,10 € TTC
Electricité : SARL BASSET PARIZOT : 11 881,03 € TTC
Carrelage Faïence : SARL CARRELAGE ET FAIENCE : 7 144,48 € TTC
Plomberie Sanitaire : SARL ARNOUD ET ASSOCIES : 3 735,60 € TTC
Honoraires : Cabinet BONNIAUD BURLAT VEGA : 5 160 € TTC

Coût Total : 68 334,58 € TTC

Réfection des menuiseries extérieures de l'école



Travaux réalisés par l'entreprise :

ETS COMTE ET MARCELINO

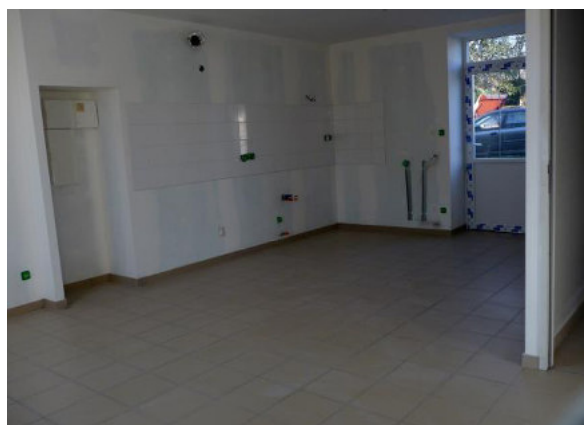
Coût : 61 528,80 € TTC



Réfection des logements communaux de Bragny



AVANT



EN COURS



Travaux réalisés par les entreprises suivantes :

Gros œuvre : SAS LASSOT : 19 403,02 € TTC + 16 676,98 € TTC

Menuiserie PVC bois : SARL CARROUGE ET PUCET : 15 176,13 € TTC + 19 763,27 € TTC

Plâtrerie Peinture : SARL LAFORET : 36 670,81 € TTC + 22 799,94 € TTC

Electricité : LR ELECTRICITE : 11 632,74 € TTC + 8 090,25 € TTC

Carrelage Faïence : SARL AM ALVES : 10 587,97 € TTC + 6 277,14 € TTC

Plomberie Sanitaire Chauffage : SARL ARNOUD ET ASSOCIES :
24 529,16 € TTC + 13 933 € TTC

Revêtement sol : SARL MARTIN REBEUF : 4 385,60 € TTC + 3 314,40 € TTC

Coût Total : 122 385,43 € TTC + 90 854,98 € TTC

Honoraires pour l'ensemble : Cabinet BONNIAUD BURLAT VEGA : 16 280 € TTC

□ logement 1

□ logement 2



Matériel

Mairie :

Bureau : *Bureau Vallée* : 592,80 € HT
Ordinateur : *ITD* : 698 € HT

Salle des fêtes La Canillotte :

Vaisselle : *Ets Fayard, quincaillerie Laupin* : 1 608,84 € HT

Local associatif :

Mobilier (tables pliantes, tables rabattantes, chaises, matériel pour relais assistantes maternelles, meubles etc....) : *Equip Bureau, Bureau vallée, 3 ours, Equip pro* : 4 795,16 € HT
Barrières pagodes : *Adequat* : 4 276,80 € HT

Ecole :

Matériel informatique : 6 ordinateurs portables et 2 TBI (vidéo-projecteurs interactifs) : *ITD* : 8 274 € HT
1 tableau blanc et un tableau triptyque : *Manutan Collectivité* : 689,91 € HT

Divers :

10 extincteurs : *Groupama SPARA* : 972,60 € HT

Voirie

Réalisation budget intercommunal :

- VC n°12 Les Prouzes au bourg
- VC n°2 Les Cantons à Meunot
- VC n°6 Le Chevanet à Chevalard
- VC n°6 Chevalard à RD352
- VC n°8 Champeaux à RD25

Seuls les travaux de préparations des enduits ont été réalisés par l'entreprise. Celle-ci ayant pris du retard, et à cause des conditions climatiques les enduits seront réalisés au printemps 2017

Travaux des agents communaux

681

C'est le nombre de mètres de murs en pierres qui ont été passés au nettoyeur haute pression (ceux des deux cimetières, des places et de l'entrée Sud du village). Les escaliers et le parvis de la croix de la place de Bragny ont été également nettoyés.

9

C'est le nombre de platanes ou tilleuls qui ont été élagués. Pour cette taille dite « en tête de chats », il a fallu louer une nacelle et un broyeur à végétaux avec lequel les branchages ont été transformés en un précieux paillis pour les massifs.

Vie de la commune

Repas des aînés



Tout comme l'année dernière, l'association « Le colis des aînés », aidée par le CCAS et le Comité des fêtes, a organisé le repas des aînés auquel ont été conviés les 71 bragnyvincentais de 75 ans et plus, le 4 décembre. Une quarantaine d'entre eux ont répondu présents.

M. le maire et le père Bouchot, invités, les ont accompagnés, de même que les bénévoles (en finançant leur repas).

Au final, 54 personnes ont pu apprécier le menu suivant :

Hamburger foie gras et petite salade – Andouillette de sandre sauce écrevisse - Joue de porc sauce vigneronne avec mini gratin dauphinois et brochette de légumes – Fromage – Framboisier et Gâteau chocolat.

Celui-ci a été préparé par M. Touillon traiteur à St Bonnet-de-Joux hormis le dessert qui a été fabriqué par M. Durupt, boulanger pâtissier de la commune.



Merci à Florent qui a gracieusement animé l'après-midi avec son accordéon et ses talents de musicien.

Comme l'an dernier, les membres du bureau de l'association « Colis des aînés » ont distribué des colis de friandises aux personnes qui n'ont pas pu participer à ce repas.

Téléthon



Le samedi 3 décembre pour la 30^{ème} édition du TELETHON, quelques bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes de La Canillotte pour organiser des manifestations qui ont permis de recueillir la somme de **613 Euros**.

Dès 11h, Géraldine proposait des balades à poney. Quant à Noël, fidèle aux années passées, il vendait des brioches aux grattons et du bon vin chaud.

Vers 12h15, les cyclos de Palinges sont arrivés escortés par les pompiers de Perrecy - Génélard, c'est une cinquantaine de personnes qui a fait une pause déjeuner.



La marche prévue à 14h, n'a pas connu son succès habituel. En effet, à 14h30 avaient lieu les obsèques d'André Pellenard qui avait été l'instigateur de cette marche du Téléthon.

André Pellenard, lors du repas des aînés 2015

Signalétique Adressage de la commune

En raison des problèmes fréquemment rencontrés par différents services (Urgences - Livraisons - Distribution du courrier - Aides à domicile des personnes âgées ...), la municipalité a décidé de dénommer les voies de la commune et de numéroté les constructions donnant sur ces voies en collaboration avec La Poste.

En effet, trop d'habitants ont la même adresse car certains hameaux sont très étendus et peuplés, et des hameaux de même nom sont situés à des endroits différents de la commune.



Les voies ont tout d'abord été délimitées par la municipalité. Elles sont au nombre de 30. Il faut ensuite donner un nom à chacune d'entre elles. Ce travail est presque terminé. Nous avons essayé d'utiliser au maximum les noms de lieux-dits existants dans la mesure du possible.

La Poste a numéroté les accès des constructions: la numérotation métrique a été choisie car elle semble plus appropriée en milieu rural :

- pas de problème pour les constructions qui seront intercalées à l'avenir.
- elle indique l'adresse recherchée plus simplement car elle correspond à une distance métrique à partir du début de la voie qui est l'extrémité la plus proche de la mairie.



La municipalité doit maintenant vérifier qu'aucun bâtiment n'a été oublié.

La Poste va ensuite se charger de saisir toutes les données dans le Guichet Adresses :



numérotation et cartographie des nouvelles adresses géolocalisées.
Elle pourra alors livrer le fichier des nouvelles adresses.
Celles-ci sont communiquées automatiquement aux services publics.

LA POSTE

Par contre, chaque habitant aura la charge de transmettre son adresse aux organismes privés (banques, assurances, ...) qu'il utilise.

Parallèlement, la signalétique sera mise en place sur le terrain avec la pose des panneaux de rue et la distribution des plaques avec le numéro. Celles-ci sont offertes aux habitants qui devront les poser à un endroit bien visible.



Un courrier sera diffusé à chacun à ce moment là.

***Enfin, il est là, le pont au carrefour des Chèvres,
au-dessus de la RCEA***



La fontaine du Bas de Bragny

Les abords de la fontaine ont été aménagés: un arbre a été planté et un banc de pierre installé. Quelques plantes aquatiques sont venues agrémenter le bassin.

Un panneau donne des informations sur le bassin, un autre rappelle l'interdiction de baignade.

Espérons que l'endroit devienne un lieu de détente.



Découverte d'un « petit trésor »

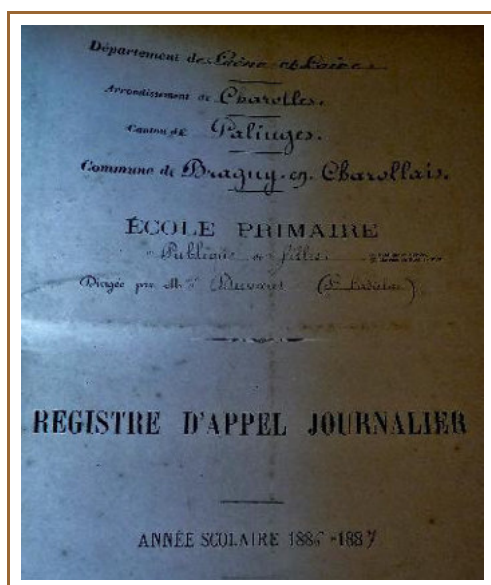
Lors de la rénovation d'un des logements de Bragny (ancienne école), les ouvriers ont fait une découverte inattendue.

A l'étage, des documents concernant l'école des filles (de 1879 à 1918) avait été emmurés sous un escalier (photo ci-contre). En parfait état de conservation, ce sont de précieux témoignages pour l'association « Histoire et Patrimoine ».

Dans les registres d'appels journaliers, on peut découvrir les motifs d'absence d'une autre époque, comme :

« aide aux champs, aide aux foins ou aux moissons, plante les pommes de terre, garde la vache le long des chemins, pas de sabot ».

Ou bien : « quitte l'école et reviendra pendant les mois d'hiver, réfugiée retourne dans la Marne ».



Dans les registres-matricules, le métier du parent responsable est répertorié, on peut lire : cultivateur, journalier, domestique, aubergiste, charron, maréchal-ferrant, serrurier, meunier (M. Cognard), instituteur (Eugène Thevenet), menuisier, tailleur de pierres (plusieurs carrières au bourg de Saint Vincent et de Bragny), garde champêtre, maçon, boulanger, épicier, jardinier, garde forestier, charretier, cordonnier...

On apprend que les élèves fréquentaient l'école de 5 à 13-14 ans, que les vacances d'été duraient deux mois (Aout et Septembre) et qu'il y avait moins de « petites vacances » : seulement quelques jours à Pâques et à la Toussaint ; quant à celles de Noël, elles débutaient le 2 janvier pour seulement quatre jours.

Bien sûr, pas de jour férié le 1er Mai et les 8 Mai et 11 Novembre .

On peut lire également qu'en 1913, une épidémie de méningite cérébrospinale a obligé la fermeture exceptionnelle de l'école à la mi-Juillet ou bien que le 5/11/1910 , un congé avait été accordé par l'inspecteur d'académie pour l'inauguration du monument de Jules Ferry (aux jardins des Tuileries à Paris).



Dates des élections 2017



1^{er} tour
2^{ème} tour

Elections présidentielles

Dimanche 23 avril
Dimanche 7 mai

Elections législatives

Dimanche 11 juin
Dimanche 18 juin

Assainissement

Suite à un appel d'offre, nous avons retenu début d'année 2016 le bureau d'études « **REALITES ENVIRONNEMENT** » pour effectuer le schéma directeur de notre assainissement

Voici le plan de financement :

- Coût total de la prestation 43 215 € HT soit 50 178 € TTC
- Subvention de l'Agence de l'eau : 25 929 € (60%)
- Subvention du conseil Départemental : 4 322 € (10%)
- Montant restant à la charge de la commune : 19 927 € TTC

Première réunion le 31 mars 2016 pour une présentation du plan de la prestation :

- Phase 1 : Collecte des données et acquisition de connaissance.
- Phase 2 : Réalisation du diagnostic.
- Phase 3 : Elaboration des scénarii et étude comparative.
- Phase 4 : Choix d'un scénario et élaboration du schéma directeur d'assainissement.

Deuxième réunion le 8 septembre 2016 avec comme sujet et objectifs : présentation des résultats de la phase 1 (repérage des réseaux) et proposition du programme de mesures de débit.

Prochaines investigations :

- Une campagne de mesures sera probablement mise en œuvre début d'année 2017.
- Les mesures sur le milieu récepteur à réaliser début d'année 2017.
- Une investigation nocturne (recherche des apports d'eaux parasites permanentes) sera également réalisée.

La prochaine réunion de présentation de phase 2 du schéma directeur d'assainissement sera définie en fonction du démarrage de la campagne de mesures.

Cimetières

La commune poursuit la procédure de reprise de concessions au cimetière de Saint Vincent. Or, pour certaines tombes, nous n'avons à ce jour, aucune information supplémentaire permettant l'identification de descendants éventuels. Les personnes susceptibles de nous renseigner et qui n'ont pas encore pris contact avec la mairie sont priées de le faire rapidement. Les premiers procès-verbaux de constat d'abandon devraient être dressés prochainement.

Merci de votre collaboration.

Recensement 2017

Du 19 janvier au 18 février 2017, vous allez être recensé.

Un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous demandera de répondre en quelques jours et vous proposera de le faire sur internet, **il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, **la réponse papier est toujours possible.** Ce questionnaire sera récupéré par votre agent recenseur.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il est muni d'une [carte officielle qu'il doit vous présenter](#).

Sur notre commune, les agents recenseurs sont Billytis DESCHAMPS et Colette INACIO.



Salle Polyvalente – Tarifs au 1er janvier 2017

Associations

MANIFESTATIONS	COMMUNE			HORS COMMUNE		
	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles
Bals, dîners dansants		280.00	330.00		470.00	545.00
Thés dansants	115.00	205.00	280.00	160.00	265.00	395.00
Concours de cartes, Lotos, Représentations théâtre Kermesses	80.00	140.00	205.00	120.00	225.00	330.00
Repas privés	95.00	165.00	240.00	145.00	250.00	380.00
Arbres de Noël	70.00	130.00	180.00	100.00	150.00	200.00
Assemblées Générales Réunions diverses, Vin d'honneur	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	100.00	150.00	200.00
Chaque Association a droit à une gratuité par an						

Particuliers – Classes

MANIFESTATIONS	COMMUNE			HORS COMMUNE		
	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles	Petite Salle	Grande Salle	Les 2 Salles
Repas 2 jours	140.00	240.00	330.00	200.00	330.00	420.00
Repas 1 jour	95.00	165.00	240.00	145.00	240.00	300.00
Mariage	140.00	240.00	330.00	200.00	330.00	420.00
Vin d'honneur	66.00	95.00	115.00	100.00	150.00	200.00
Banquet des Classes	Gratuit (sauf frais de fonctionnement)					
Conscrits (18 ans)						
Bal	Gratuit (sauf frais de fonctionnement)					
Banquet	95.00	165.00	240.00			

* **Frais de fonctionnement** : basés sur la consommation électrique à 0.23 € l'unité.

* **Arrhes** : Une somme de **25 % du montant de la location** sera versée au moment de la réservation.
Dans l'hypothèse d'une annulation, cette somme ne sera remboursée qu'en cas de force majeure.

Travaux 2018



Des travaux de rénovation
auront lieu à la salle des
fêtes, qui nécessiteront sa
fermeture du 15 janvier
2018 au 9 mars 2018.

2017



Calendrier des Manifestations

<i>Vendredi 6</i>	<i>Vœux du Maire</i>	<i>Conseil Municipal</i>
<i>Vendredi 20</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Inter Sociétés</i>
<i>Samedi 21</i>	<i>Bal des Jeunes</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Samedi 28</i>	<i>Concert</i>	<i>ABAEL</i>



Février



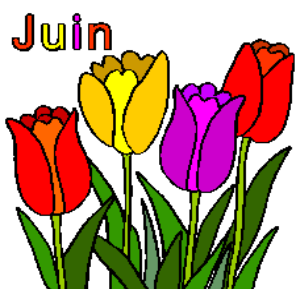
<i>Vendredi 3</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Vendredi 17</i>	<i>Belote</i>	<i>FNACA</i>

<i>Dimanche 12</i>	<i>Loto</i>	<i>Le Sourire de Louis</i>
<i>Samedi 18</i>	<i>Théâtre</i>	<i>Tricaria Jacobi</i>
<i>Dimanche 19</i>	<i>Commémoration</i>	<i>Anciens Combattants d'Algérie</i>
<i>Samedi 25</i>	<i>Théâtre</i>	<i>Tricaria Jacobi</i>



<i>Samedi 1</i>	<i>Carnaval Folie's</i>	<i>ABAEL</i>
<i>Vendredi 14</i>	<i>Concours Manille</i>	<i>Club Chêne du Loup</i>
<i>Dimanche 23</i>	<i>Vide Grenier</i>	<i>Cantine</i>

<i>Lundi 8</i>	<i>Commémoration 39-45</i>	<i>Anciens Combattants</i>
<i>Samedi 13</i>	<i>Boum</i>	<i>Conscrits 2019</i>
<i>Jeudi 25</i>	<i>Première Communion</i>	<i>Paroisse</i>



<i>Samedi 3</i>	<i>Tournoi Vétérans</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Dimanche 4</i>	<i>Profession de Foi</i>	<i>Paroisse</i>
<i>Samedi 10</i>	<i>Tournoi Jeunes</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Dimanche 18</i>	<i>Fête des Ecoles</i>	<i>ABAEL + Cantine</i>
<i>Vendredi 23</i>	<i>Concours Manille</i>	<i>FNACA</i>
<i>Vendredi 30</i>	<i>Gala Danse</i>	<i>ASSVB</i>

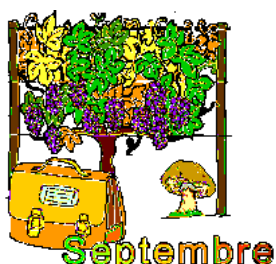


Calendrier des Manifestations



<i>Samedi 1</i>	<i>Gala Danse</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Vendredi 7</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Vendredi 14</i>	<i>Méchoui</i>	<i>FNACA</i>
<i>Dimanche 16</i>	<i>Fête Patronale</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Mercredi 19</i>	<i>Méchoui</i>	<i>Chêne du Loup</i>
<i>Vendredi 28</i>	<i>Festival</i>	<i>Les Affranchis d'Orphée</i>

<i>Samedi 5</i>	<i>Ball-Trap</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 6</i>	<i>Ball-Trap</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Dimanche 20</i>	<i>Marche Populaire</i>	<i>Inter Sociétés</i>
<i>Dimanche 27</i>	<i>Banquet</i>	<i>Conscrits 2019</i>



<i>Samedi 2</i>	<i>Bal des Jeunes</i>	<i>Conscrits 2019</i>
<i>Dimanche 10</i>	<i>Loto</i>	<i>Club Chêne du Loup</i>
<i>Samedi 16</i>	<i>Course Vétérans</i>	<i>Anciens du Cyclisme</i>
<i>Jeudi 21</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>FNACA</i>

<i>Dimanche 1</i>	<i>Banquet</i>	<i>Classes en 07</i>
<i>Vendredi 6</i>	<i>Calendrier 2018</i>	<i>Inter-Sociétés</i>
<i>Samedi 7</i>	<i>Soirée Privée</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Samedi 14</i>	<i>Soirée Dansante</i>	<i>ASSVB</i>



<i>Dimanche 5</i>	<i>Loto</i>	<i>Cantine</i>
<i>Samedi 11</i>	<i>Commémoration 14-18</i>	<i>Anciens Combattants</i>
<i>Vendredi 17</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Histoire et Patrimoine</i>
<i>Dimanche 19</i>	<i>Vente boudin et tripes</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>Samedi 25</i>	<i>Thé Dansant</i>	<i>Le Sourire de Louis</i>

<i>Vendredi 1</i>	<i>Assemblée Générale</i>	<i>Le Sourire de Louis</i>
<i>Samedi 2</i>	<i>Vente sapins</i>	<i>ABAEL</i>
<i>Dimanche 3</i>	<i>Repas des aînés</i>	<i>Colis des Aînés, Comité des fêtes, CCAS</i>
<i>Samedi 9</i>	<i>Loto</i>	<i>ASSVB</i>
<i>Mardi 12</i>	<i>Don du Sang</i>	<i>Secouristes</i>
<i>Vendredi 22</i>	<i>Arbre de Noël</i>	<i>ABAEL + Cantine</i>





L'ADMR est à votre service :

➤ Pour la vie quotidienne :

ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas,
aide à la personne (Personnes Agées, Personnes Handicapées, Personnes Malades)
transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

➤ La garde d'enfant à domicile permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE..).

En l'absence de financement extérieur, nos interventions sont quand même possibles mais le coût est entièrement à votre charge.

Le coût restant à votre charge ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.

Les bénévoles de l'ADMR et les salariées administratives vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

➤ TELEASSISTANCE : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, par les mutuelles, ...).

En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité.

La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.

Pour tous renseignements, appelez au bureau.

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Nous effectuons nos interventions sur les communes de
SAINT YAN, POISSON, VERSAUGUES, L'HOPITAL LE MERCIER, NOCHIZE,
PARAY LE MONIAL, VITRY EN CHAROLAIS, SAINT LEGER LES PARAY, VOLESVRES,
HAUTEFOND,
DIGOIN, LA MOTTE St JEAN, SAINT AGNAN, LES GUERREAUX, VARENNE SAINT GERMAIN,
SAINT VINCENT BRAGNY.

Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et pour assurer la continuité dans la gestion de l'association.

Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par ce type d'activité bénévole, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

Le Bureau de l'ADMR

Correspondant ADMR sur votre commune : Mme BERGER Christiane 03 85 81 56 05

RESEAU DE SANTE

TOUTE L'INFORMATION EN UN SEUL CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Charolais Brionnais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Des professionnels sont à votre écoute afin de vous guider dans vos démarches sur des domaines multiples : mise en place de service d'aides à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de place d'accueil en établissement, recherche d'associations...

Aussi, si votre demande nécessite la compétence d'un autre professionnel, le CLIC vous met en relation avec ce dernier.

Le Réseau de Santé est un dispositif de coordination qui vient en appui aux professionnels de santé. Ses actions sont destinées à toute personne en situation complexe à domicile souffrant d'une ou plusieurs pathologies, quel que soit son âge, son handicap, le stade ou la gravité de sa maladie. Des professionnels réalisent à domicile une évaluation des besoins, planifient et programment les interventions nécessaires, soutiennent les aidants et organisent le suivi de l'accompagnement.

L'association du **RésoClic** vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Visitez notre site web : <http://www.reseau-du-pays-charolais.com/>

Nous contacter

Boulevard Les Charmes
(La Roseraie)

71604 PARAY LE MONIAL

Tel : 03.85.24.32.64

Fax : 03.85.24.30.20

@ : contact@rgpc71.fr



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

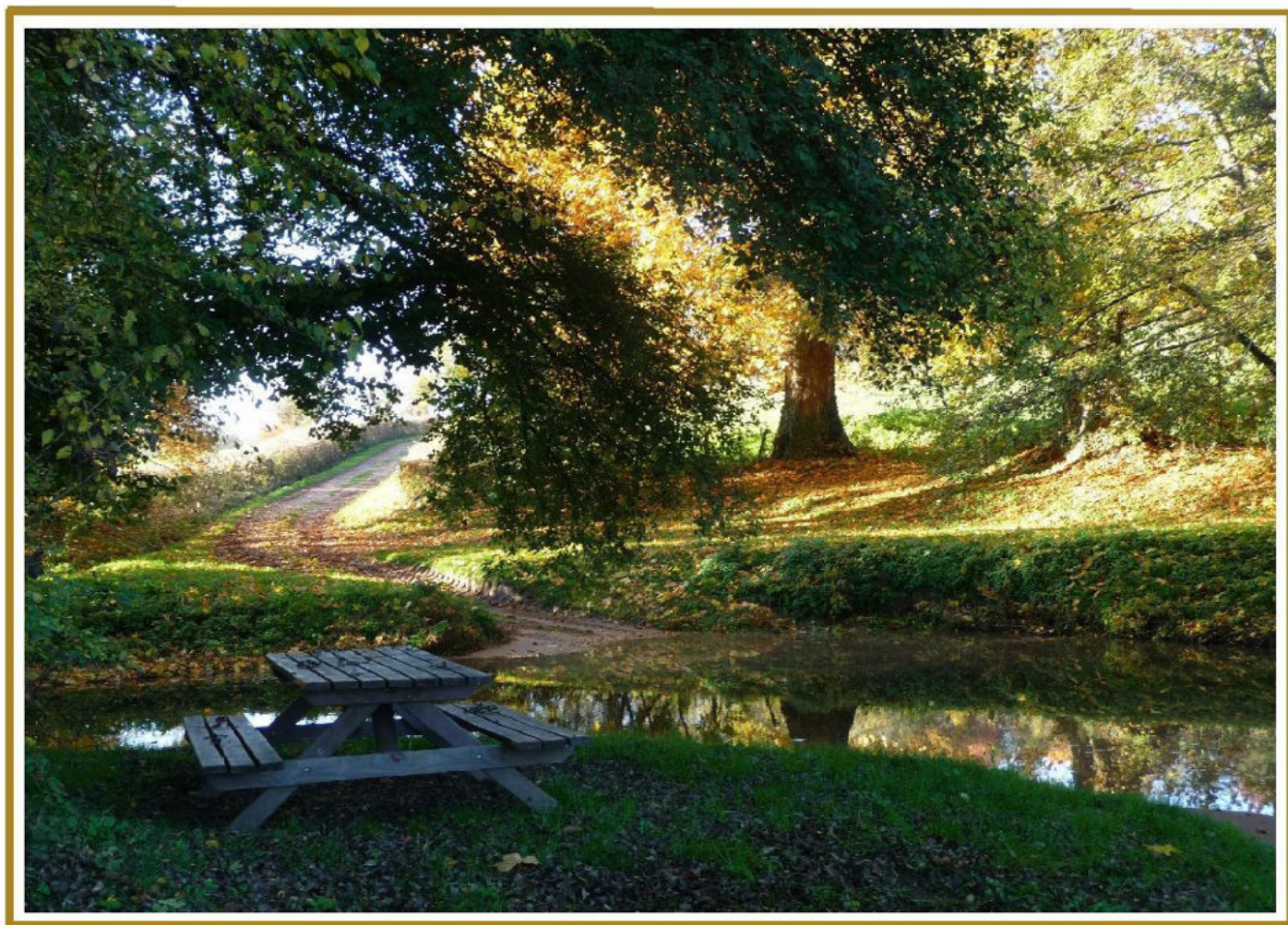
L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.





Nos balades vertes